

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
DE LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE – (PLPA)**

SESSION 2011

Concours : EXTERNE

Section : Sciences économiques et sociales et gestion

Option D: Economie Sociale et Familiale

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE N°1

Culture disciplinaire

(Coefficient : 2 – Durée : 5 heures)

Matériels et documents autorisés : Aucun

Sujet : Economie des services et développement

Sujet : Economie des services et développement

DOCUMENT 1 : Production en volume des services marchands, INSEE, Première n°1302 juin 2010.

DOCUMENT 2 : Les praticiens au soleil, Alternatives Economiques, Hors Série n°86, quatrième trimestre 2010.

Le palmarès des inégalités économiques, Alternatives Economiques, Hors Série n°86, quatrième trimestre 2010.

DOCUMENT 3 : Création des emplois en forte hausse, Observatoire des services à la personne, Agence nationale des services à la personne.

DOCUMENT 4 : Gestion territoriale des emplois, René Caspar, Sol et Civilisation, La Lettre n°42, octobre 2009.

DOCUMENT 5 : Les inégalités en France : une réalité multiforme, Cahiers Français n°351 Margaret Mariani, Sociologue.

DOCUMENT 6 : Le filon des services à la personne se tarit, Francine Aizicovici, Le monde 29 juin 2009.

DOCUMENT 7 : La poste joue à guichets fermés, Catherine Bernard, Thème économique, La documentation française n°2967, mars 2009.

DOCUMENT 8 : Week-end Gourmand dans le Cantal, François Vignal, Le monde, 7 mai 2005.

DOCUMENT 9 : ADMR www.admr.org

DOCUMENT 10 : Internet, pour correspondre avec ses petits enfants, Rafaëlle Rivais, Le monde, Dossier Document, septembre 2010.

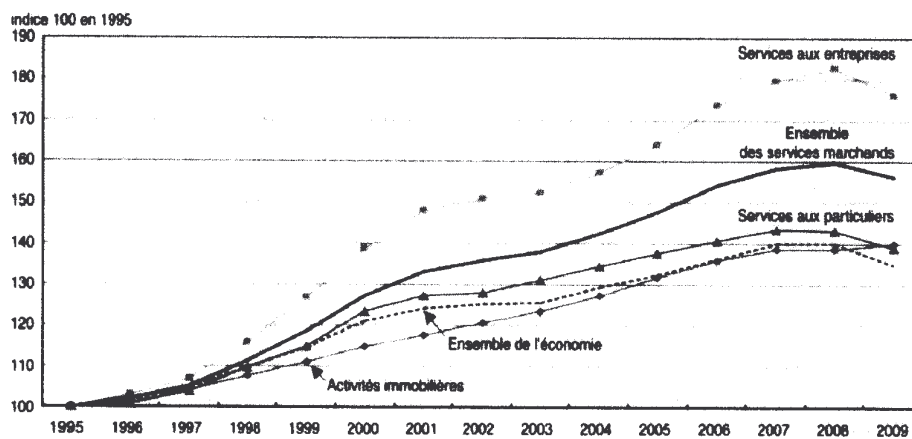
DOCUMENT 11 : INSEE, Services, Tourisme, Transports, Les ressorts de l'économie des services, Xavier Niel, Mustapha Oklam division services INSEE, INSEE Première n°1163 novembre 2007.

DOCUMENT 1 :

2009 : l'activité des services marchands régresse

Insee Première N°1302 - juin 2010

Graphique : Production en volume des services marchands



Lecture : pour la première fois depuis 1995, l'activité des services marchands recule.

Source : Insee, comptes des services.

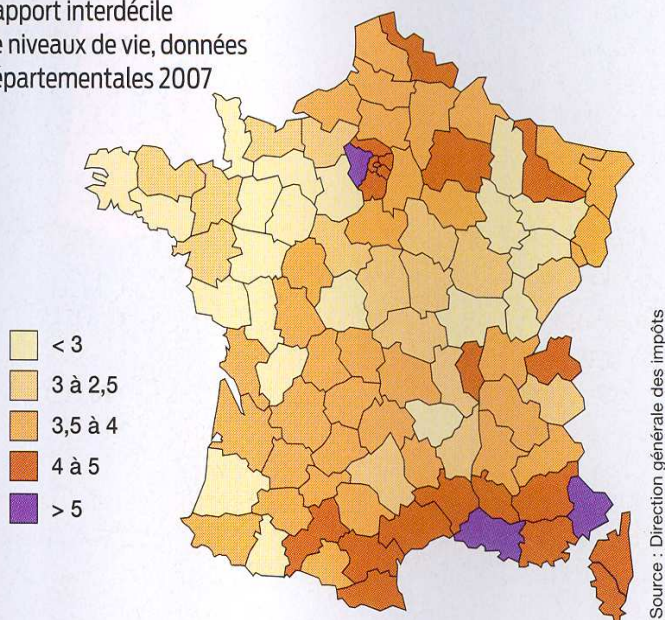
DOCUMENT 2 : Alternatives Economiques, les chiffres de l'économie 2011, Hors Série n°86, 4ème trimestre 2010

Le palmarès des inégalités économiques

Après plusieurs décennies de baisse, le rapport interdécile (*) de niveau de vie enregistre depuis 2004 une forte hausse. Avec des différences marquées selon les territoires. Champion des inégalités, Paris enregistre un rapport interdécile de 5,8 et les Hauts-de-Seine de 5,7. A l'autre extrémité, les départements des Pays-de-la-Loire, de Franche-Comté ou encore de Bretagne ont les inégalités de niveau de vie les plus faibles.

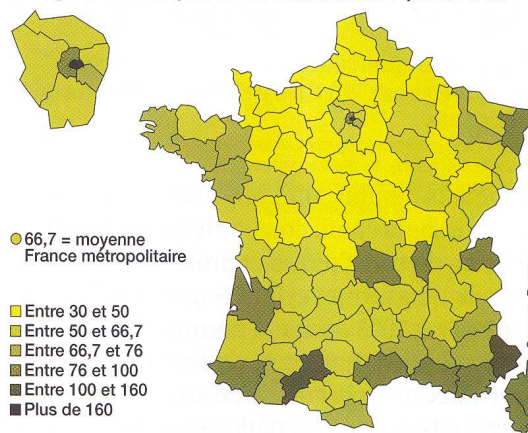
Au niveau régional, les grandes richesses coexistent souvent avec la grande pauvreté, comme c'est le cas de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui enregistre tout à la fois un taux d'impôt sur la fortune (ISF) et un taux de pauvreté des enfants élevés. ■

Rapport interdécile
de niveaux de vie, données
départementales 2007



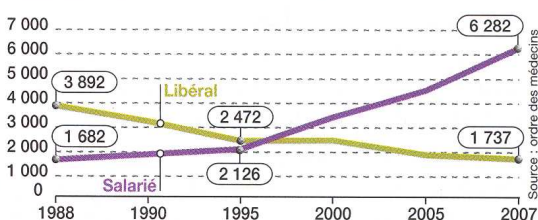
Des praticiens au soleil

Chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2008



Les médecins tentés par le salariat

Statut des médecins nouvellement inscrits à l'ordre en 2007



DOCUMENT n° 3 :

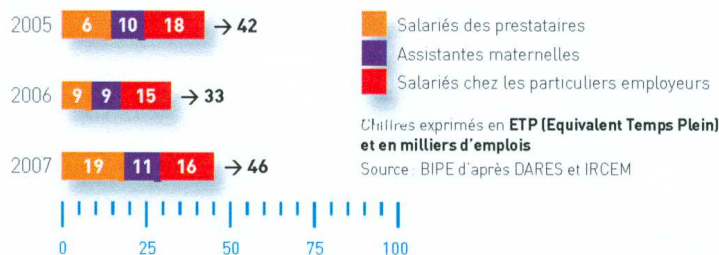
Création des emplois en forte hausse

Observatoire des services à la personne
Agence Nationale des Services à la personne

→ La création d'emplois est en forte hausse

Entre 2005 et 2007, près d'un emploi sur six a été créé dans le secteur des services à la personne en ETP (Équivalent Temps Plein). Le nombre de créations d'emplois en ETP s'élèverait à 46 000 en 2007, à comparer à 33 000 en 2006 et 42 000 en 2005. Le secteur totalise 863 000 ETP.

Nombre de créations d'emplois



Nombre de salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires en Equivalent Temps Plein

	2004	2005	2006	2007 ⁽¹⁾	Accroissement 2004-2007
Salariés chez les particuliers employeurs	360	374	383	403	11,8%
Assistants maternelles	280	290	299	310	10,7%
Sous total	640	664	682	713	11,3%
Salariés des prestataires	102	119	135	150	47,9%
TOTAL	742	784	817	863	16,4%

Chiffres exprimés en milliers de salariés

Source : BIPE d'après DARES et IRCEM

⁽¹⁾ Prévisions BIPE

La GTEC, gestion territoriale des emplois et compétences

par René CASPAR, pour le Groupe de Toulouse de Sol & Civilisation

Depuis de nombreuses années, des projets de développement ont été conduits dans les territoires ruraux. Généralement initiés par un diagnostic de territoire et reposant sur un effort d'intégration territoriale des initiatives locales, ces projets souffrent toutefois d'une difficulté récurrente à prendre en compte la question des ressources humaines en milieu rural. Ces projets se mettent en œuvre le plus souvent dans des zones caractérisées par un fort exode des populations, ce qui immanquablement souligne les « vides » en terme de compétences. Ainsi, plus largement, les manques de compétences sur le territoire se rajoutent au besoin de s'adapter au contexte économique, de rajeunir sa population et d'élargir le champ des activités du territoire. Par ailleurs, il convient dans le monde rural comme ailleurs, d'élever le niveau global de la ressource humaine tant par souci de promotion humaine que par intérêt économique. De plus, dès lors qu'un territoire se livre de façon approfondie à un exercice de prospective, le volet des ressources humaines devient essentiel voire déterminant dans la mise en œuvre d'un horizon commun partagé.

L'espace de référence pris en compte n'est plus l'entreprise et l'emploi mais le territoire et ses activités, ce qui implique d'élargir les analyses par la prise en compte d'une approche stratégique, globale, multiacteurs, et de traiter au-delà de l'emploi, des questions comme les compétences, les parcours professionnels, les aspirations personnelles, le logement, les services, l'accueil en général des actifs et leurs familles.

Il convient en définitive de mettre en œuvre deux stratégies complémentaires :

- D'une part, il s'agit de valoriser les compétences sur place et travailler sur les actifs potentiels (jeunes, demandeurs d'emploi, salariés précaires, etc.) grâce aux politiques d'emploi et de formation ainsi qu'aux dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels.
- D'autre part, il s'agit d'accueillir de nouvelles populations et de nouveaux actifs en renforçant l'attractivité des territoires mais aussi en améliorant les conditions d'emploi et les conditions de vie des actifs et de leurs familles (emploi du conjoint, service à l'enfance, etc.).

Pour conduire de façon coordonnée ces deux axes stratégiques, il semble nécessaire de développer une gouvernance territoriale permettant :

- D'anticiper pour prévoir les compétences dont le territoire aura besoin et les leviers d'actions à mettre en place pour les développer ;
- De construire un partenariat associant la capacité des différents intervenants (entreprises, organismes de formation, services de l'emploi, responsables des services à la population, etc.) à interpréter le projet sous forme d'actions.
- De prendre en compte l'environnement socio-économique des entreprises, mais aussi la population et des actifs et de le rendre cohérent avec leurs besoins (logements, transports, services, etc.).

Ceci positionne le territoire sur son domaine de pertinence où il est le seul interlocuteur possible

puisque les thématiques fortes d'une telle démarche impliquent un projet commun, un décloisonnement, un traitement transversal et intersectoriel des problèmes tels l'analyse et l'anticipation des besoins en compétences, la mise en place de programmes de formation, la réflexion sur les parcours professionnels et l'offre d'évolution des postes sur le territoire, le traitement de l'emploi des conjoints, le logement des familles, l'accueil des enfants, etc.

DOCUMENT 5 :

Inégalités économiques et inégalités sociales Cahiers français n°351

Précarité et sous emploi

(...)

Depuis vingt ans en effet, le travail à temps partiel s'est développé dans certains secteurs (le commerce, l'hôtellerie, la restauration, les services aux particuliers et aux entreprises), dont plusieurs sont très féminisés. Caissières, vendeuses, femmes de ménage... la plupart de ces femmes n'ont pas choisi de travailler à temps partiel. Elles ont préféré avoir un emploi de quelques heures plutôt que d'être au chômage. Beaucoup d'entre elles travaillent pour un revenu mensuel bien inférieur à ce qu'apporte un SMIC à temps plein et avec des horaires extrêmement éclatés et décalés, qui varient d'une semaine à l'autre, parfois du jour au lendemain et sur lesquels elles n'ont aucune prise. On est très loin ici du mythe du travail à temps partiel « bon pour les femmes ».

Car de nombreuses femmes se retrouvent ainsi en sous-emploi, c'est-à-dire dans une situation où elles travaillent moins que ce qu'elles souhaiteraient. En 2007, l'enquête-emploi de l'INSEE recense 1,4 million de personnes en sous-emploi, dont une écrasante majorité de femmes (1,1 million). Au fil des ans, le travail à temps partiel est devenu la figure emblématique de la division sexuelle du marché du travail.

Margaret Mariani, Sociologue

Le filon des services à la personne se tarit

Une dizaine de salariés en colère dénonçant, dans un tract, le *"licenciement brutal de la moitié du personnel"* de France Domicile, enseigne nationale de services à la personne : la scène faisait plutôt mauvais effet, ce 23 juin, à l'entrée du centre Georges-Pompidou à Paris, où se clôturaient les Assises de la professionnalisation, organisées par l'Agence nationale des services à la personne (ANSP).

Cet épisode marque-t-il le début d'une vague de licenciements dans les services à la personne ? Laurent Hénart, le président de l'ANSP, n'y croit pas : *"Les experts prévoient que ce secteur sera le seul créateur d'emplois nets en 2009."*

Pourtant depuis plusieurs semaines, les mauvaises nouvelles s'accumulent. Le 7 avril, Séréna, une autre enseigne nationale (non subventionnée), fondée par les mutuelles Maif, Macif, MGEN et le groupe Caisses d'épargne, annonçait plus de 10 millions d'euros de perte en 2008 et la suppression de 64 postes sur 245. Le 5 juin, l'association Adar-Lille, spécialisée dans les services aux personnes âgées et dépendantes, était mise en redressement judiciaire. Faute de repreneur, 380 licenciements pourraient être prononcés. Enfin, le 23 juin, c'était au tour de Familic, un des pionniers de l'assistance informatique à domicile, d'être mis en liquidation judiciaire.

Quant à France Domicile, créée en 2005 dans l'euphorie du plan Borloo par de gros acteurs de l'économie sociale, elle affiche une perte prévisionnelle de 2,9 millions d'euros pour 2009.

La faute à la crise ? C'est du moins l'explication fournie par Renaud Desvignes, président de France Domicile. *"En cette période, les consommateurs arbitrent leurs dépenses"*, reconnaît-il. Si le secteur des services à la personne reste créateur d'emplois, sa croissance, effectivement, ralentit.

Selon les estimations du BIPE, le nombre d'heures travaillées se serait accru de 34,7 millions en 2008, contre 45,2 millions en 2007. Directeur général de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA), Emmanuel Verny craint *"un tassement de l'activité en 2009 et un recul pour 2010"*. Dans les services dits de confort (ménage, repassage, assistance informatique, etc.), certains particuliers réduisent le nombre d'heures et les nouveaux clients se font plus rares.

La crise touche même le soutien scolaire, une activité habituée à afficher des taux de croissance à deux chiffres. Chez Acadomia, premier réseau spécialisé dans cette activité, Philippe Coléon, le directeur, n'est pas très optimiste : *"L'année scolaire 2008-2009 sera la première à afficher une croissance zéro, contre + 15 % ou + 20 % par an habituellement. Et pour 2010, nous nous attendons aussi à une croissance nulle."* Cinquante salariés partis ou sur le départ, sur un effectif de 600 (hors enseignants), ne seront pas remplacés. Toutefois, si la crise est en cause, *"la concurrence accrue"*, l'est aussi selon M. Coléon.

"CONCURRENCE DÉLOYALE"

La situation est plus complexe dans les associations de services aux personnes fragilisées (âgées, dépendantes), financées notamment par les conseils généraux via l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA). Les budgets des départements, qui vont devoir financer le Revenu de solidarité active (RSA), *"peinent à suivre la croissance du nombre de bénéficiaires de l'APA - en hausse de 3,5 % entre*

DOCUMENT 6 (Suite) : Le filon des services à la personne se tarit

2008 et 2009 - et l'évolution salariale liée à la professionnalisation", souligne Bruno Arbouet, le directeur de l'ANSP.

Ces aides ne couvrant pas le prix de revient du service, *"le différentiel génère un déficit pour l'association, qui, au fil du temps, devient intenable",* souligne Florence Jury, directrice de l'association Adar-Lille. *"Beaucoup d'associations licencient ou ferment leurs portes",* témoigne Yves Jalmain, responsable du collectif CGT des services à la personne. Au bénéfice des entreprises privées, qui se sont multipliées. *"Elles tirent les prix vers le bas car elles n'ont pas de convention collective à respecter ni les contraintes qui vont avec, contrairement aux associations,* critique-t-on à l'Association du service à domicile (ADMR). *C'est une concurrence déloyale."*

Consciente de ce problème, l'ANSP a promis une aide de 40 millions à 45 millions d'euros sur trois ans pour la professionnalisation du secteur, à condition, notamment, que les entreprises privées concluent une convention collective. François-Xavier Carpentier, président de Coviva, un réseau en pleine expansion du secteur privé, spécialisé dans les services aux personnes âgées, se félicite *"de prendre ce secteur". "Les associations, qui étaient en situation de monopole, sont en déclin parce qu'elles sont chères et peu réactives",* estime-t-il.

La crise n'est donc pas seule en cause. Les ambitions excessives du plan Borloo, qui visait la création de 500 000 emplois en trois ans, ont débouché sur une concurrence mal régulée. Sur une multiplication des enseignes, aussi, censées réaliser "l'industrialisation" de la distribution des services à la personne, mais beaucoup peinent encore à décoller. *"Les particuliers rechignent à payer un intermédiaire pour leur trouver un prestataire",* constate Georges Constantin, président de l'Association des enseignes des services à la personne.

Francine Aizicovici

Le Monde | 29.06.09 |

La poste joue à guichets fermés

Catherine Bernard

(...), La Poste est un sujet si sensible que, depuis la loi postale de mai 2005, l'aménagement du territoire fait officiellement partie de ses missions, au même titre que le service universel du courrier, l'accessibilité bancaire et le portage de la presse ! La législation impose même des obligations très précises : au moins 90 % de la population doit résider à moins de 5 kilomètres d'un point de contact postal, celui-ci devant être accessible par voiture en vingt minutes au maximum.

À l'heure où se discute sa transformation en société anonyme, La Poste se serait sans doute bien passée d'être ainsi érigée en symbole. La présence territoriale de son enseigne lui coûte cher : « 4,6 milliards d'euros au total, que doivent financer nos différents métiers : courrier, banque... », précise Jacques Rapoport, directeur général de l'enseigne La Poste. Qu'importe en effet l'urbanisation accélérée du territoire et la révolution de la distribution : dans les campagnes, le réseau postal n'a que très peu changé depuis l'Après-guerre, voire depuis l'Après-Grande guerre ! Résultat : 60 %, soit environ 10 000 des 17 000 points de contact, se trouvent situés dans des communes qui comptent moins de 2 000 habitants et où les visites sont rares. Car – c'est un paradoxe – si les Français sont viscéralement attachés à leur Poste, ils la boudent de plus en plus. « L'activité au guichet diminue de près de 5 % par an », reconnaît Jacques Rapoport. Quoi d'étonnant ? À l'heure des courriels, des SMS, de la déclaration ou des relevés de compte électroniques, les particuliers envoient et reçoivent de moins en moins de courrier, à l'exception des publicités. Pour les opérations bancaires de base, ils préfèrent les distributeurs automatiques et la banque à distance aux interminables files d'attente des guichets. En définitive, même si le commerce soutient le trafic de colis, les raisons de pousser les portes de La Poste se font de plus en plus rares. L'établissement public a fait ses comptes : comparé à un réseau d'agences purement commercial, ses obligations de couverture territoriale représentent chaque année un surcoût de 382 millions d'euros. À côté, la compensation procurée par une exonération partielle des taxes locales – notamment de la taxe professionnelle – paraît bien maigre : 137 millions d'euros en 2007. Un sujet sur lequel la commission Ailleret n'a pas véritablement apporté de nouvelles pistes de réflexion.

Dans ces conditions, APC et RPC, qui abaissent mathématiquement les coûts de quelques dizaines de milliers d'euros par an, semblent promis à un bel avenir. D'autant que, malgré leur fréquente réticence initiale, les maires concernés se révèlent souvent ravis à l'usage. « C'est presque un plébiscite », commente Didier Lajoie. Selon la dernière enquête TNS Sofres menée en juin 2008, 88 % des habitants des communes concernées et 94 % des maires et des commerçants s'estiment en effet globalement satisfaits des APC et RPC. À en croire Jacques Pélisard, président de l'Association des maires de France, chacun y trouve son compte. À chaque commune hébergeant une APC, La Poste verse 833 euros par mois, soit l'équivalent d'un emploi à mi-temps. Pour les relais poste commerçants, le dédommagement atteint 250 euros mensuels, plus une commission sur les ventes. Un précieux complément dans des zones où le

commerce de proximité est en voie de disparition. « Désormais, cette activité me rapporte autant que la vente de pain ou de journaux, et plus que l'épicerie », témoigne Catherine Chauplain. À Ancinnes, un village de 930 habitants situé à quelques kilomètres, Nadine Surblé se frotte les mains : ses ventes de timbres, enveloppes et colis sont si bonnes qu'elle encaisse chaque mois près de 300 euros de commissions. En sus des 250 euros de fixe versés par La Poste ! Tout juste trouve-t-elle un motif de mécontentement : « C'est de mon tiroir-caisse que je tire le montant des retraits réalisés par mes clients sur leurs comptes postaux. La Poste ne me rembourse qu'avec environ une semaine de décalage. Parfois, la charge est difficile à assumer. »

Un atout pour la vie locale

Plus récent que l'agence communale, le relais commerçant semble en vogue : « Si nous n'approuvons pas forcément les choix faits au niveau national sur la présence postale, la formule offre une large plage horaire aux clients et représente un moyen d'aider la vie économique locale », explique Jean-Yves Pottier, maire d'Ancinnes.

Combien d'APC et de RPC supplémentaires seront-ils créés durant les prochaines années ? Si La Poste se refuse à tout objectif chiffré, certains syndicats avancent une fourchette de 3 000 à 4 000, soit approximativement le nombre de bureaux de plein exercice situés en zone rurale. « Quel que soit leur nombre, ces partenariats ne permettront pas de faire converger les surcoûts de notre réseau et les compensations que nous percevons », explique-t-on à La Poste. Quant aux ventes de produits annexes que La Poste propose désormais dans ses boutiques – cartes postales, cartes téléphoniques prépayées, DVD, services à la personne, etc. –, elles ne contribuent que pour 180 millions d'euros aux 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisé par l'enseigne. (...)

La documentation française 18 mars 2009

Week-end gourmand dans le Cantal

Le Monde 7 Mai 2005

Salers est un drôle de nom. D'abord on ne prononce pas le « s » final. Pour les gens du Cantal, le faire serait une faute de goût. Ensuite, il appelle à bien des sens. C'est d'abord un magnifique village. Ses maisons couleur anthracite sont construites de basalte - la pierre volcanique - et les toits en lause regardent la chaîne des monts du Cantal, le puy Violent et, caché derrière, le puy Mary.

Salers, c'est aussi une liqueur de gentiane, un rien amère, à boire avec modération. Salers, c'est encore une race de vache au poil dru, frisé et à la robe marron, faite pour les flancs de montagne, entre 800 et 1 500 mètres d'altitude. Sa viande est reconnue juteuse, savoureuse et persillée.

Cette vache a sa particularité : sans son veau pour amorcer la traite, elle ne donne pas son lait. Ce lait qui devient évidemment un fromage, appelé Salers, comme il se doit, fruité et corsé. « Pour obtenir cette appellation, les vaches ne doivent être nourries que d'herbe, uniquement entre le 15 avril et le 15 novembre, précise de son accent rocailleux Gilles Benech, un producteur d'Anglards-le-Pommier. Elles sont donc sorties tous les matins et rentrées chaque soir. »

Salers est une destination pour les visiteurs gourmands. Il leur suffit de suivre la route des fromages AOC d'Auvergne qui passe par Arches, Lavigerie ou Trizac, de s'arrêter pour pousser la porte d'un producteur et d'observer la fabrication. Au long du chemin, ils découvriront un pays vieux comme ses volcans, 28 millions d'années, des vallées, des montagnes, de grands espaces, un pays un peu brut, et c'est là tout son charme.

AMOUR DES PRODUITS

La gastronomie du Cantal est à l'image des lieux : préservée. Elle est l'héritage d'une cuisine rurale. « Pour les paysans, il fallait faire une cuisine riche, qui nourrisse bien. Il en reste aujourd'hui des plats comme la truffade, le pounti ou la patranque, explique G  r  ldine Ribes, qui tient la ferme auberge et chambre d'h  tes Les Sorbiers,    Anglards-de-Salers. La patranque, qui revient au go  t du jour, c'est du pain rassis, aill  , tremp   dans un bouillon. Il ne fallait pas perdre le pain, m  me rassis. On est des Auvergnats, vous savez ! Puis on ajoute la tome de Cantal, c'est-  -dire le caill   du lait. »

Ces produits du terroir, Louis-Bernard Puech les utilise, mais    sa fa  on. Moderne. Son restaurant, le Puech,    Calvinet, au sud d'Aurillac, dans la ch  taigneraie, est la seule   toile Michelin du Cantal. « Nous avons de beaux produits    port  e de main. Je veux les revaloriser, faire red  couvrir des saveurs oubli  es. Ma viande est donc celle du boucher du village. Et j'utilise les ch  taignes, bien s  r, dont la foire,    Mourjou, s'est d  roul  e les 23 et 24 octobre. »

Son amour des produits s'exprime dans un gratin de macaronis au Cantal ou un foie gras au caramel de gentiane. Surtout, insiste Louis-Bernard Puech, « il y a des valeurs auxquelles il faut se plier, comme la patience. Ici, la sinc  rit   remplace le superflu ».

Fran  ois Vignal

DOCUMENT 9 :

Métiers

Les services ADMR demandent de plus en plus de compétences pour offrir aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent.

Les 3 200 associations locales ADMR emploient 77 000 salariés. Chaque année, l'ADMR contribue à la création de milliers d'emplois. L'ADMR développe les compétences de ses salariés et les fait bénéficier de formations reconnues.

A chaque type d'intervention correspond un personnel avec une qualification spécifique qui allie capacités relationnelles et compétences techniques.

Les domaines d'activités

Aujourd'hui, l'ADMR intervient dans quatre grands domaines.

L'aide à la vie quotidienne

C'est l'action « historique » de l'ADMR qui touche l'ensemble de la population. Les offres de services proposées vont du simple coup de main à des prestations plus complexes destinées à faire face à des difficultés liées aux accidents de la vie, à l'âge ou au handicap : ménage, courses, aide à la personne, téléassistance, garde à domicile, portage de repas, accueil de la petite enfance, hébergement temporaire de personnes âgées ou handicapées.



L'action socio-éducative



Le monde moderne a créé de nouveaux besoins auxquels l'ADMR se devait de répondre. Face aux comportements des enfants, les parents souvent dépourvus ont besoin d'un soutien extérieur et manifestent une demande d'entraide que nous nous attachons à leur apporter.

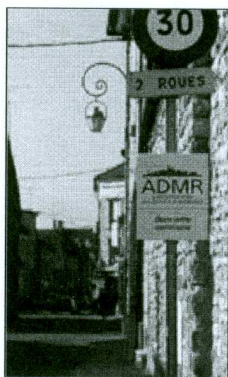
Pour aider les familles en difficulté sociales, éducatives, et matérielles, l'ADMR va plus loin en s'appuyant sur le savoir-faire des TISF (techniciennes de l'intervention sociale et familiale). C'est grâce à leur capacité à créer une relation de confiance avec les familles qu'elles peuvent les engager dans une démarche d'insertion. Leurs interventions s'effectuent en collaboration étroite avec les autres travailleurs sociaux et les bénévoles locaux.

La santé

L'ADMR met en avant une approche globale de la personne qui privilégie quatre dimensions : la prévention, la qualité et la continuité des soins, l'accès aux soins, la mise en place de services complémentaires. Son expérience dans la gestion de services de soins infirmiers à domicile et de centres de soins, lui permet de développer aujourd'hui des structures d'hospitalisation à domicile.



Le développement local



Fort d'une expérience et d'un savoir-faire varié et performant, forgés pendant un demi-siècle, l'ADMR est reconnue aujourd'hui pour son ancrage sur l'ensemble du territoire français et sa capacité gestionnaire. Résolument tournée vers l'avenir, l'ADMR apporte son soutien au développement local : amélioration de la qualité de la vie, création d'emplois, maintien des gens au pays, participation à l'aménagement du territoire ...

Son réseau décentralisé qui s'appuie sur un bénévolat engagé et motivé, soucieux de préserver et maintenir la vie locale, favorise l'esprit d'initiative.

Cette connaissance et cette expérience font de l'ADMR un partenaire recherché et apprécié des collectivités locales.

De plus, au moment où l'emploi constitue un des problèmes majeurs auquel notre pays est confronté, l'ADMR confirme son double objectif initial : social et économique.

Internet, pour correspondre avec ses petits-enfants

Fin 2009, 21 % des Français âgés de plus de 70 ans disposaient d'un ordinateur à leur domicile et d'un accès à la Toile

Attentis, sérieux et drôlement motivés : les élèves du cours d'informatique débutants de l'association Fraternité numérique ont entre 71 ans et 83 ans. Ils veulent « correspondre avec leurs petits-enfants » et surfer sur Internet « comme tout le monde ».

« Ma famille me reproche de ne pas avoir d'adresse e-mail et de ne pas pouvoir recevoir de photos », explique Marcel, 75 ans. Monique, elle, veut maîtriser le traitement de texte, pour peaufiner ses lettres de protestation au syndic. Et « savoir [se] servir d'Internet parce que c'est désormais indispensable pour s'inscrire à la moindre activité ».

Toutes ces personnes âgées s'inscrivent à l'informatique dans le cadre du programme Seniorité de la RATP, destiné aux Franciliens de plus de 60 ans. Elles paient 280 euros pour douze cours de trois heures, un tarif relativement bas du fait que les formations sont assurées par des bénévoles.

Antoinette veut régler ses impôts via le Web. Pierre, mordu de généalogie, souhaite l'utiliser pour ses recherches. La plupart ont déjà découvert, tout seuls, les charmes des moteurs de recherche ou des blogs. « Je regarde les cours de la Bourse et je vais chercher ce qui m'intéresse comme, l'autre jour, la musique d'un film dans lequel jouait Lee Marvin », raconte André, 75 ans.

Christiane, 82 ans, joue au bridge « contre l'ordinateur, trois heures par jour, lorsqu'elle ne [se] refreine pas ». Tous n'ont pas les mêmes centres d'intérêt. « Les jeunes seniors qui participent à la dernière ses-

sion voulaient tous aller sur des sites de rencontres », assure-t-elle.

Pourtant, les seniors français accusent un grand retard dans l'usage d'Internet, observe le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). Si 74 % de la population dispose d'un ordinateur à domicile, seuls 21 % des plus de 70 ans et 62 % des 60 à 69 ans sont équipés, selon le baromètre de novembre 2009 sur la diffusion des nouvelles technologies. Chez les plus de 70 ans, 48 %

disent se connecter tous les jours, contre 59 % des seniors de moins de 70 ans et 71 % de la population. Principale raison avancée : « C'est trop compliqué ».

La souris, le grand ennemi

« Pour que les seniors se mettent à l'informatique, il faut leur assurer une formation à domicile », avance Brice Alzon, président de l'association qui assure la formation. En effet, installer du matériel informatique n'est pas à la portée

de tout le monde. Même lorsqu'il s'agit d'un ordinateur de type « e-sidor ». Conçu par un jeune informaticien, Emmanuel Freund, pour sa grand-mère de 92 ans, ce modèle possède un écran tactile permettant de choisir son programme sans utiliser la souris, le grand ennemi des seniors.

« C'est sans doute dû à notre absence de culture du clavier, explique Bernard Benhamou, directeur de la Délégation aux usages de l'Internet (DUI). Pendant très long-

temps, dans les entreprises, le clavier était confié aux secrétaires, alors qu'aux États-Unis les patrons des grandes sociétés répondent eux-mêmes à leurs mails ». Il rappelle toutefois que le « plan Bortoo » de 2005 sur les services à la personne permet de déduire de sa feuille d'impôt la moitié de la facture d'informatique à domicile. Intéressant... pour les retraités imposés seulement. ■

Rafælle Rivaïs
24 février 2010

PAPI, SI TUN'ES PAS À TABLE DANS 2 SECONDES, JE COUPE LA CONNEXION !

l'arrive, l'arrive...



ILLUSTRATION COL CANOPA

Les ressorts de l'économie des services

Xavier Niel, Mustapha Okham
division services INSEE,
INSEE première n°1163 novembre 2007

L'externalisation des activités de services transfère les charges de salaires en achats de services

Le phénomène d'externalisation des tâches productives rend difficile à saisir la nature réelle de l'expansion des services. L'externalisation consiste à acheter à des sociétés extérieures des activités auxiliaires effectuées antérieurement à l'intérieur de l'entreprise : cantine, nettoyage, gestion du personnel ou d'une flotte de véhicules, gestion des murs, développement des systèmes informatiques pour le compte propre de l'entreprise, etc. Les entreprises, pour améliorer leur compétitivité, sont poussées à examiner systématiquement si le recours à un prestataire externe n'est pas moins coûteux pour les activités non stratégiques qui ne sont pas liées à leur cœur de métier. En effet, ces services sont produits plus efficacement par des sociétés spécialisées et de ce fait souvent moins chers à acheter qu'à produire en interne. Du fait de cette externalisation, ce qui était autrefois versé en salaires se transforme alors en achats.

Le rapport entre la masse salariale et la valeur des consommations intermédiaires peut servir d'indicateur d'externalisation, qui ne se limite d'ailleurs pas à l'externalisation des services. S'il baisse pour une branche, l'indicateur suggère une possible externalisation ; s'il monte, la branche a pu bénéficier des phénomènes d'externalisation des autres branches. Cet indicateur reste fragile car la valeur totale des consommations intermédiaires peut être modulée par d'autres phénomènes que le simple achat de services autrefois produits en interne. Par exemple, les prix des matières premières des industries agroalimentaires (et en particulier des industries de la viande et du lait) ont beaucoup moins augmenté sur le moyen terme que ceux des secteurs liés à l'énergie. De même, la masse salariale peut être davantage influencée par des politiques de branches que par les suppressions de postes liés aux services auxiliaires. Les écarts d'évolution de cet indicateur d'externalisation entre les différentes branches sont néanmoins tellement importants qu'ils indiquent vraisemblablement, pour une part, une externalisation.

Sur l'ensemble de l'économie, le rapport entre la masse salariale et la valeur des consommations intermédiaires est le même en 2005 qu'en 1978. Les branches qui voient fondre leur masse salariale et augmenter dans le même temps leurs consommations intermédiaires sont surtout les postes et télécommunications et l'industrie automobile, c'est-à-dire des branches dominées par des très grands groupes. Dans une moindre mesure, le rapport a aussi baissé dans les industries des biens de consommation (habillement, pharmacie), le commerce (surtout le commerce inter-entreprises), les transports et les activités financières.

À l'inverse, la masse salariale s'accroît plus vite que les achats de biens et de services intermédiaires dans la restauration, la gestion immobilière et les services dits « opérationnels » qui regroupent le prêt de personnel ou de machines et les services administratifs ou techniques (sécurité, nettoyage). Ceci peut laisser supposer que ces activités ont bénéficié, dans une mesure qu'il est impossible de quantifier, des phénomènes d'externalisation observés dans les secteurs précédents, c'est-à-dire ceux de l'industrie automobile, des biens de consommation, des postes et télécommunications, du commerce, des transports et des activités financières.

Une partie de l'accroissement de la part des services marchands dans le PIB ou en termes d'emploi provient donc du phénomène d'externalisation des activités de services aux entreprises. Il faut ajouter à ce phénomène le développement récent des services directement achetés par les ménages (téléphonie, activités récréatives, culturelles, sportives) et celui des investissements informatiques (logiciels) effectués par les entreprises. Ces évolutions du tissu productif français expliquent qu'au-delà de la part croissante de l'emploi consacré aux services d'éducation, de santé ou d'action sociale, celle des services marchands a pris, dans l'emploi en 2006, l'importance qu'avaient les activités industrielles en 1978.